

La lettre d'information
des Experts-Comptables de la région Lorraine



n°13

Avril 2017



News experts

LES SERVICES EN LIGNE DU RSI ET DE L'URSSAF

Prendre rendez-vous avec un conseiller, adresser une question par courriel, demander un délai, une attestation, suivre votre compte et ceux de vos clients...

1-Votre Urssaf en direct

Une nouvelle adresse courriel est mise à votre disposition :

experts-comptables.lorraine@urssaf.fr

Cette boîte aux lettres est destinée à recevoir et à répondre à vos questions sur les comptes employeurs de vos clients.

NOUVEAU

You pouvez désormais tout faire en ligne

Vous souhaitez bénéficier d'un entretien personnalisé avec un de nos conseillers ?

Adressez votre demande de rendez-vous sur :

www.contact.urssaf.fr

Vous avez des questions portant sur un contrôle Urssaf en cours ?

Transmettez-nous vos questions à l'adresse suivante :

controle.lorraine@urssaf.fr

Vous souhaitez prendre contact avec votre Urssaf par téléphone ?

Un numéro de téléphone est à votre disposition du lundi au vendredi, de 9h00 à 17h00 :

3957 (0,118 euro la minute)



Pour une information sur les services en ligne du réseau des Urssaf :
0 811 011 637 (0,06 euro la minute)

Connaissez-vous la lettre d'information Urssaf ?

Abonnez-vous et recevez les actualités législatives et sociales destinées aux experts-comptables sur votre boîte mail.

<https://www.urssaf.fr/portail/home/abonnez-vous.html>

BON À SAVOIR



Pourquoi adhérer aux services en ligne ?

En vous connectant à votre espace, vous accédez à de multiples services simples, gratuits et sécurisés.

Vous pouvez tout faire en ligne :

- effectuer une demande (remboursement, délai de paiement, remise de majoration de retard),
- consulter votre compte et ceux de vos clients (soldes créditeurs, relevés de créances, historiques),
- signaler un changement de situation (coordonnées de correspondance, cessation d'emploi de personnel, par exemple),
- télécharger un document (attestation de vigilance, de marché public, relevé de situation comptable, notamment),
- gérer les habilitations en ligne (options d'abonnement, vos comptes et vos abonnés inscrits).

Adopter les services en ligne, c'est gagner en efficacité !

Pour en savoir plus, rendez-vous sur le site urssaf.fr / Découvrir et adhérer aux services en ligne

2-Les téléservices du RSI

Vous avez des questions concernant les comptes travailleurs indépendants ?

Une seule adresse :

experts.comptables.lorraine@rsi.fr

Le simulateur de calcul des cotisations version 2017 est accessible depuis la page d'accueil du site internet.

Périmètre du simulateur : artisans et commerçants métropole (hors micro-entrepreneur)

La demande et le téléchargement de nouvelles attestations pour les micro-entrepreneurs au sein du service Mes cotisations à partir du 04 avril au soir :

- Attestation fiscale : cette attestation détaille le CA annuel déclaré par nature de régime fiscal et porte sur l'exercice clôturé N-1.
- Attestation de chiffre d'affaires : cette attestation détaille les CA déclarés par nature fiscale du 1er janvier à la date de traitement de la demande par mois ou par trimestre et porte sur l'exercice en cours.

Depuis le 1er janvier, l'attestation de marché public n'est plus délivrée. Elle est remplacée par l'attestation de vigilance. A compter de cette année, aucun envoi postal ne sera adressé aux assurés. Comme les années précédentes, une opération d'envoi de courriels va être réalisée auprès des assurés ayant un compte personnel activé sur www.rsi.fr afin de les inviter à télécharger leur attestation de vigilance sur Mon compte. Cette opération débutera à compter du 16 janvier ; les notifications courriel seront adressées par vague de 100 000 par jour.

Dès la mi-février, et selon les mêmes modalités que l'année dernière, les retraités pourront télécharger leurs attestations fiscales sur le portail RSI.fr après saisie de données d'identification (NIR, Nom, Prénom, Date de naissance, Numéro retraité). Ils ne recevront pas leur attestation par courrier.

Seuls les assurés retraités résidant à l'étranger recevront cette année encore leur document par voie postale, ils pourront également en demander le téléchargement sur le site www.rsi.fr.

Gérer sa protection sociale en ligne gratuitement

Télécharger des attestations, demander un délai de paiement, payer ses cotisations en ligne etc.

The screenshot shows the main menu of the RSI website. It includes a search bar, a map of France, and several service icons: 'Nous contacter', 'Attestations', 'Difficultés de paiement', 'Simulateur cotisations', 'Arrêt de travail', 'Carte Vitale', 'Déclaration de pension retraite', 'Médecin traitant', 'Focus', 'Mon compte : les services en ligne', and 'AVOS CÔTÉS AU QUOTIDIEN'. On the right, there's a sidebar for 'Mon compte' with links to 'Mes cotisations', 'Ma santé', 'Mon relevé de carrière', and 'Expert-comptable'. A green box on the right contains a question about obtaining an attestation from a public market.

This screenshot shows the 'Simulateur de cotisations sociales' section. It features a five-step process: Accueil, Identification, Activité, Recapitulatif, and Résultat. The 'Accueil' step explains the purpose of the simulator. The 'Résultat' step shows a summary of the estimated social contributions for the year. A sidebar on the right provides information about the first year of activity.

This screenshot shows the 'Attestations' section. It includes options to 'Télécharger une attestation' or 'Vérifier une attestation'. A sidebar on the right lists services like 'Services en ligne' and 'A consulter'.